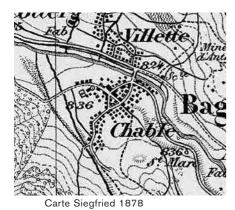
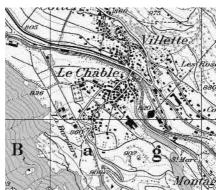


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

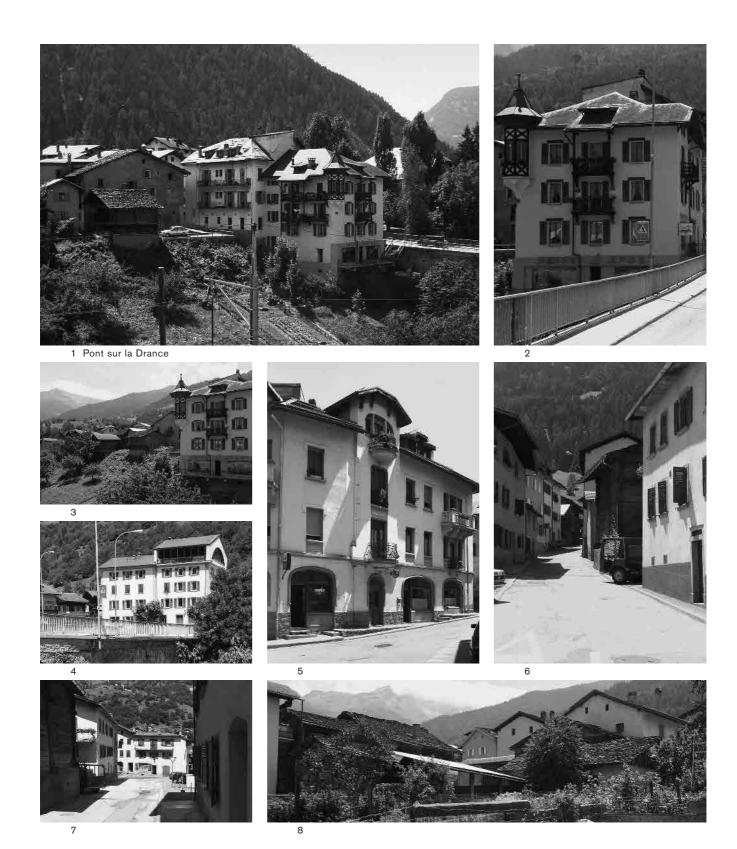


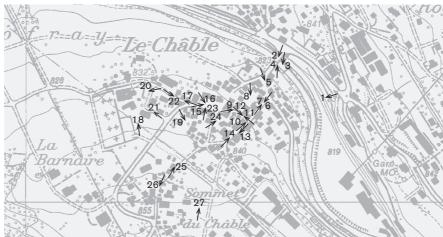


Carte nationale 1995

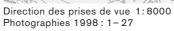
Centre administratif et religieux de la vaste commune de Bagnes, le site associe tissus urbain et rural. Le pont sur la Drance est dominé par l'ancien siège du vidame. Le site se caractérise par un noyau cultuel indépendant et une implantation en éventail sur un cône alluvionnaire.

Vill	age	•	
X	X	/	Qualités de la situation
X	X	/	Qualités spatiales
X	X	/	Qualités historico-architecturales





















15 Place centrale











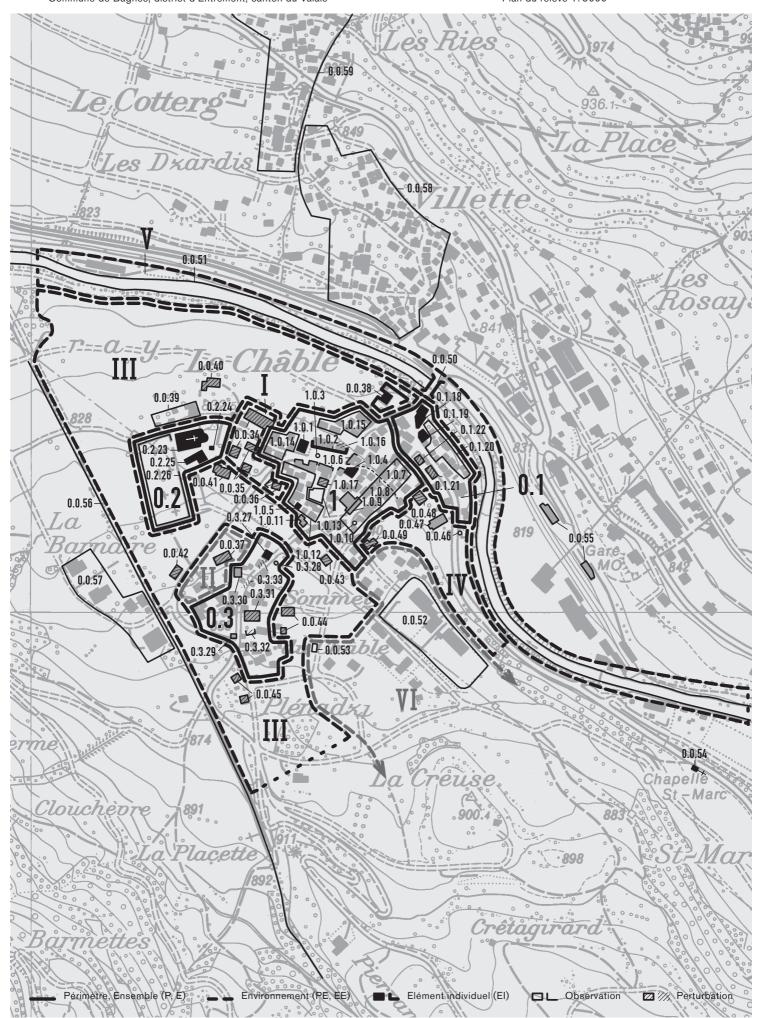
20 Clocher de 1488





27

26





		E Ensemble, PE Périmètre environnant, dans l'environnement, El Elément individuel	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité histarch.	Signification	oj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
Туре	Numéro	Désignation		đ	đ	Š	obj.	ŏ	Pe	
Р	1	Agglomération principale constituée à partir du Moyen Age, mais fortement marquée par l'évolution subie depuis le milieu du 19 ^e s.	AB	X	/	X	A			6-16, 22-24
E	0.1	Tête de pont marquant l'accès principal du site ; opposition entre tissus rural ancien et urbain plus récent	В	/	/	X	В			1-5,7
E	0.2	Noyau de l'église légèrement détaché, constitué pour l'essentiel au 16° s.	А	X	X	X	Α			17,18,20, 21
E	0.3	Noyau du « Sommet du Châble », à dominante rurale ; à partir du 17° s.	В	/	/	X	В			26
PE	I	Espace largement construit après 1950, rompant l'autonomie du noyau de l'église	b			×	а			
PE	II	Constructions des années 1970 bordant le « Sommet du Châble », en contradiction avec son caractère rural	b			/	b			
PE	III	Prés et champs occupant le cône alluvionnaire du Bruson	ab			X	а			27
PE	IV	Prés partiellement urbanisés marquant l'accès sud-est du site, le long du cours de la Drance	ab			X	а			
PE	V	Vallon de la Drance souligné par un rideau de végétation	a			X	а			1,3
EE	VI	Prés et champs en cours d'urbanisation, avec notamment certains équipements publics	b			/	b			
EI	1.0.1	Maison de commune de 1522 dominant la place centrale ; transformation profonde vers 1900				X	Α			
EI	1.0.2	Front nord de la place centrale, constitué vers 1900 ; homogénéité dans la diversité				X	Α			15,23
EI	1.0.3	Fontaine monumentale marquant le centre de gravité du site, 20e s.				X	Α			16,23
El	1.0.4	Habitation du 16°-17° s.; mur avec fruit, encadrements en pierre ou peints, couverture en pierre				X	Α			
EI	1.0.5	Habitation en bois massif avec façade principale aval en maçonnerie, peut-être plaquée ; 17 ^e -18 ^e s.				X	Α			
	1.0.6	Place centrale aux qualités spatiales affirmées, marquée par le 19e s.; véritable coeur du site						0		15,16
	1.0.7	Ruelle dans la ligne de pente ; tissu mi-rural mi-urbain, 18e-19es. ; élément spatial fort du noyau central						0		6, 7, 13, 14
	1.0.8	Ruelle issue de la place centrale, quittant l'agglomération par un passage voûté percé dans le socle d'une maison						0		12
	1.0.9	Vaste bâtiment aux faîtes orientés selon deux directions, constitué du 17 ^e s. à nos jours; construction marquante						0		
	1.0.10	Fontaine à deux bassins réalisés en dalles de pierre assemblées						0		
	1.0.11	Habitation en maçonnerie du 18º s., transformée au 20º s., tranchant sur les constructions en madriers ; toit à quatre pans aplati couvert en Eternit						0		
	1.0.12	Dépendances occupant le bord supérieur du noyau central, 17e-19es.						0		
	1.0.13	Place à usage de parking résultant de démolitions ; péjoration d'un tissu rural de grande qualité						0		
	1.0.14	Groupe de dépendances assurant la transition entre la place centrale et le noyau de l'église, 18e-19e s.						0		17,22
	1.0.15	Dépendances en partie transformées, occupant une butte au premier plan de la silhouette nord						0		
	1.0.16	Façades fortement percées et munies de balcons vers 1970							0	
	1.0.17	Immeuble transformé en pignon et sur l'arrière vers 1970 : balcons, escalier en saillie, etc.							0	
EI	0.1.18	Immeubles élancés marquant la tête de pont, Heimatstil et Art Nouveau				X	Α			1-3,5
EI	0.1.19	Maison du 17 ^e s. percée de rares ouvertures sur l'extérieur; mur sur rue et pignon témoignant d'interventions vernaculaires successives				X	Α			

EE E	chappée	E Ensemble, PE Périmètre environnant, dans l'environnement, El Elément individuel	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité histarch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
Туре	Numéro	Désignation	-		10	0)	۳	F-	ш	3
	0.1.20	Dépendances surplombant le cours de la Drance, 18e-19e s.					H	0		3
		Immeuble locatif, vers 1990 ; balcons torturés, habillage en bois de la maçonnerie, ouvertures trop importantes							0	
	0.1.22	Immeuble locatif pastichant, de plus implanté en retrait des voies, avec un auvent en béton ; vers 1970							0	
EI	0.2.23	Eglise Saint-Maurice édifiée en 1520-24, sur l'emplacement d'un sanctuaire du 12º s. ; clocher de 1488 avec flèche élancée en pierre dominant le site				×	A			18,20,21
EI	0.2.24	Ossuaire édifié vers 1560, restauré en 1944 ; chapelle au rez-de-chaussée				X	Α			
EI	0.2.25	Cure d'origine médiévale, transformée en 1638 ; restauration en 1978 ; occupée par le musée de Bagnes				X	Α			18
-	0.2.26	Cimetière dont le mur d'enceinte marque fortement le site						0		
EI	0.3.27	Habitation avec colonnes romanes, datée 1634; escalier à vis et ouvertures de taille réduite, maintes fois remaniées				X	Α			
	0.3.28	Fontaine avec bassin en dalles de pierre						0		
	0.3.29	Fontaine couverte à deux bassins et chèvre en granit appareillé						0		
	0.3.30	Maison du 18e-19es. avec chaînes d'angle peintes en rouge, apparemment totalement transformée à l'intérieur						0		
	0.3.31	Immeuble locatif de 4 niveaux, vers 1970, écrasant le tissu rural alentour ; traitement pastichant					Г		0	
	0.3.32	Parking souterrain modifiant la topographie et l'échelle des espaces intermédiaires							0	
	0.3.33	Dépendances transformées en habitation après 1980 ; dalles en béton formant balcon, ouvertures importantes							0	
	0.0.34	Deux garages PTT menaçant gravement le noyau de l'église par leur taille et le choix des matériaux ; vers 1970							0	
	0.0.35	Deux villas des années 1970 menaçant le site par leur implantation dans l'espace isolant le noyau de l'église							0	
	0.0.36	Villa gênant par son socle, occupé par un magasin, et par son implantation en limite d'un groupe de dépendances							0	
	0.0.37	Barre locative de 4 niveaux sur socle de garages, vers 1960 ; toit à quatre pans trop plat ; corps étranger							0	
EI	0.0.38	L'Abbaye, datée 1646, marquant la tête de pont avec ses dépendances et son enceinte ; peupliers et sapins dans le parc ; ancienne résidence des abbés de Saint-Maurice				×	Α			
	0.0.39	Rangée de constructions modestes faisant face à l'église					Г	0		
	0.0.40	Habitation individuelles posée dans les prés devant le noyau de l'église ; vers 1970							0	
	0.0.41	Maison locative de 3 niveaux menaçant gravement le noyau de l'église, en dépit de sa couverture en dalles de pierre ; vers 1970							0	18
	0.0.42	Maison locative de 3 niveaux avec socle commercial, vers 1960; extension parasite							0	
	0.0.43	Habitation individuelle, vers 1960, située au premier plan du tissu rural							0	
	0.0.44	Maisons individuelles de petite taille, vers 1980, niant la structure linéaire du « Sommet du Châble »							0	
	0.0.45	Habitations individuelles, vers 1970, menaçant l'entrée supérieure du site							0	
	0.0.46	Fontaine typique du site, marquant l'un des accès						0		
	0.0.47	Salle de réunion Concordia ; vers 1930						0		
	0.0.48	Maison locative menaçant la silhouette de l'agglomération principale ; édifiée vers 1960, elle a été agrandie en changeant l'orientation du faîte							0	
	0.0.49	Habitation individuelle, vers 1970, gênante par son implantation en limite de tissu rural							0	



	, E Ensemble, PE Périmètre environnant, e dans l'environnement, El Elément individuel	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité histarch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo nº
EI 0.0.5					X	А	Г		1,4
0.0.5	pont en bois emporté en 1818 ; l'ouvrage a été élargi côté aval au 20° s. Cours encaissé de la Drance	+							1,3
0.0.5							0		1,3
0.0.5	après 1960						ľ		
0.0.5	Ancienne dépendance déplacée et transformée en habitation ; menace due à sa proximité avec le tissu rural						0		
EI 0.0.5	Chapelle Saint-Marc, 17es., isolée à l'entrée du site depuis Prarreyer				X	Α			
0.0.5	Gare du Martigny-Orsières édifiée lors de la création de la ligne, en 1952						0		
0.0.5	1 1 1						0		
0.0.5	Groupe de constructions implanté au-delà du Bruson, à partir de 1960					Ĺ	0		
0.0.5							0		4

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Le nom du site dériverait de celui de Zâblo, un vocable local utilisé pour désigner une rigole, un caniveau, une gorge, et pourrait s'appliquer aussi bien à l'implantation en bordure du cours encaissé de la Drance qu'à celle sur les berges du torrent du Bruson. Une autre étymologie possible pourrait rattacher le nom du site à l'action de « chabler » ou « déboiser », un processus de défrichement du versant qui expliquerait à son tour la fréquence des inondations qui ponctuèrent l'histoire du site.

Le choix de l'emplacement résulte à la fois d'un rétrécissement du cours de la Drance, se prêtant à la création d'un pont, et à la présence du cône alluvionnaire déposé par le torrent du Bruson, fournissant des terrains fertiles, mais constamment menacés par les inondations en période de fonte des neiges ; ainsi, en 1642, l'église paroissiale fut à moitié enterrée sous la boue et les déblais. Après de nouvelles inondations, survenues notamment en 1855 et en 1877, le cours du torrent put être aménagé grâce à des subventions fédérales.

Constituant l'agglomération principale de la commune de Bagnes, Le Châble est mentionné au 12e siècle comme siège du vidame représentant la Savoie. En 1150, les comtes Amédée et Humbert de Savoie cédèrent les droits sur la vallée à l'abbaye de Saint-Maurice, en échange, selon la tradition, d'un plat en or massif que les moines auraient reçu en donation de la part de Charlemagne. En 1313, la levée, par Amédée V, d'une contribution destinée à couvrir les frais de son voyage à Rome pour y accompagner l'empereur Henri VII nous fournit une indication précieuse sur la population du Châble, « jusqu'au pont de Bagnes ». Ainsi, la partie de la localité située sur la rive gauche de la Drance comptait-elle 38 contribuables, représentant autant de feux, soit une population avoisinant les 200 habitants. L'abbaye de Saint-Maurice conserva sa souveraineté sur la vallée jusqu'à l'invasion française de 1798, même si certaines libertés furent peu à peu rachetées par les habitants; en 1565, par exemple, les abbés aliénèrent leurs droits sur le patrimoine privé des habi-

tants contre une somme de 8000 florins et un tribut de 96 moutons bien gras, qui fut régulièrement remis jusqu'à la fin du 18e siècle. La résidence des abbés de Saint-Maurice, surnommée pour cette raison l'Abbaye (0.0.38), contrôlait, du fait de son implantation à la sortie du pont, le passage de la Drance sur la rive gauche; l'édifice actuel, portant la date de 1646, remplaça le siège du vidame, agrandi et transformé vers 1400 et saccagé lors d'un soulèvement de la population survenu en 1476. Le passage de la Drance se faisait par un pont en bois dont le dernier fut emporté en 1818, lors d'une rupture du glacier de Giétroz. Le pont fut reconstruit en pierre en 1832, puis élargi d'un tiers environ au 20e siècle, côté aval, le béton étant caché sous un appareillage en maçonnerie.

L'église paroissiale, fondée au 12e siècle, la cure, l'ossuaire et le cimetière, implantés sur une plateforme et formant un noyau indépendant (0.2), remontent dans leur état actuel au 16e siècle, alors que le clocher, typique de la région avec sa flèche de pierre, date de 1488. Du début du 16e siècle date également la maison de commune dont la construction, en 1522, s'accompagna de l'obtention progressive de libertés; elle passa, en 1597, en possession privée et son rez-de-chaussée servit jusqu'en 1880 de halle de marché couvert, avant que le bâtiment ne soit totalement remanié dans les années 1900 (1.0.1). Plusieurs demeures privées des 16e-17e siècles (notamment 1.0.4, 1.0.5, 0.1.19, 0.3.27) datent de la même période et témoignent de l'essor de l'agglomération à cette époque.

Sur la première édition de la carte Siegfried, parue en 1878, le site présente une image générale voisine de celle d'aujourd'hui, tout en donnant l'impression d'une densité plus grande, du fait sans doute de l'existence de dépendances aujourd'hui disparues, tant au coeur du tissu qu'à sa périphérie. La place centrale, à en juger d'après la carte publiée exceptionnellement à l'échelle 1:50 000, relativement schématique, paraît être moins bien définie et moins allongée côté est. Une liaison existe alors déjà entre l'agglomération principale et le noyau de l'église, ce qui explique dans une certaine mesure l'implantation ultérieure de constructions (I), même si on ne



peut que regretter ce développement. Au début du siècle dernier, la population de la localité s'élevait à environ 500 habitants.

A ce jour, principalement à partir des années 1960, le site a subi une dégradation sensible, tant à l'intérieur des divers noyaux qu'à leur périphérie. D'une part, des transformations peu heureuses (1.0.16, 1.0.17, 0.3.33) se sont ajoutées à un manque d'entretien généralisé dans le tissu ancien, sans compter l'implantation d'un immeuble locatif (0.3.31) et de son garage souterrain (0.3.32) au « Sommet du Châble ». D'autre part, l'implantation de nouvelles constructions, tant des immeubles locatifs que des habitations individuelles, dans les prés prolongeant les différents groupements anciens menace aussi bien les silhouettes que la structure historique, qui tend à devenir confuse. Ceci révèle une certaine défaillance de la planification, en contradiction avec les efforts déployés pour la conservation et la restauration du noyau de l'église.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le site est marqué par la juxtaposition d'une série de noyaux historiques, les uns contigus (0.1, 1), les autres isolés (0.2, 0.3), qui créent une structure en éventail très caractéristique. En franchissant le pont sur la Drance, qui représente l'accès principal au site, la route forme un virage pour suivre la rive gauche du cours d'eau; elle constitue, avec les bâtiments qui la délimitent, le noyau d'accès (0.1). Face à l'Abbaye, deux immeubles locatifs contigus Heimatstil et Art Nouveau (0.1.18) accentuent l'effet de tête de pont réservé autrefois au seul siège du pouvoir. Une rangée de dépendances (0.1.20), surplombant le cours de la Drance, marque fortement la silhouette du site depuis la rive droite. Sur rue, les constructions du début du siècle font place, après le carrefour, à des bâtiments postérieurs à 1960 dont certains, par leur taille et leur traitement (0.1.21), voire leur implantation hors alignement (0.1.22), constituent des perturbations caractérisées.

Ce premier ensemble se prolonge sans rupture par l'agglomération principale (1), caractérisée par sa structure concentrée. Elle domine le site par sa taille et est marquée par la présence de la place centrale (1.0.6) et de la maison de commune (1.0.1). De forme rectangulaire, la place est particulièrement remarquable par son front nord (1.0.2), constitué de bâtiments contigus présentant un gabarit général quasi uniforme, avec une grande diversité dans le traitement individuel de chaque façade. Elle offre des qualités spatiales affirmées et une image très forte remontant à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle, puisque la dernière maison au levant date de 1910. Une ruelle (1.0.8), qui prend son origine à l'est de la place centrale, traverse tout le tissu avant de quitter l'agglomération par un passage voûté pris dans le socle d'une maison. Ce dispositif, qui donnait autrefois accès à la bourgade depuis la voie longeant la rive gauche de la Drance, constitue une véritable porte fortifiée. Avant le passage voûté, la ruelle croise une voie qui suit la ligne de plus grande pente (1.0.7) et rejoint en amont le « Sommet du Châble » (0.3). De l'autre côté de la place, fermée par la maison de commune, part une rue qui, après avoir traversé un groupe de dépendances (1.0.14), rejoint le noyau de l'église. La périphérie de l'agglomération principale est toujours largement constituée de dépendances, dont certaines, qui forment des groupements identifiables, ont été indiquées comme observations (1.0.12 par exemple). Elles marguent fortement les différentes silhouettes extérieures du périmètre et contribuent à en assurer l'unité face aux diverses constructions récentes implantées dans les prés, à la périphérie.

Le noyau de l'église (0.2) est aujourd'hui relié à l'agglomération principale par toute une série de constructions (I) qui constituent autant de perturbations. Du fait d'une densité plus faible, de la taille et de la monumentalité des constructions qui le composent, ainsi que du système de murs et de murets qui l'accompagnent et le délimitent, cet ensemble n'en demeure pas moins exceptionnel et a d'ailleurs fait l'objet de diverses restaurations au cours de ces dernières décennies. La plate-forme sur laquelle les constructions sont implantées occupe le premier plan de la silhouette orientée vers la route d'accès

depuis la vallée et marque par conséquent fortement l'image du site.

En contre-haut de l'agglomération principale, dont il est légèrement détaché, le « Sommet du Châble » (0.3) constitue une structure plus linéaire, disposée le long d'une ruelle en arc de cercle s'élevant perpendiculairement aux courbes de niveau. L'ensemble présente une substance à l'origine essentiellement rurale, aujourd'hui menacée par l'implantation d'un immeuble locatif (0.3.31), accompagné de son garage souterrain (0.3.32). Deux dépendances (0.3.33), implantées le long de la rue, ont été transformées en résidences secondaires, avec création de dalles en saillie formant balcon et percement de trop nombreuses ouvertures. Le caractère rural est également menacé par les constructions nouvelles occupant l'espace libre à l'intérieur de la boucle de la route de contournement (II), dont un immeuble locatif de taille disproportionnée (0.0.37).

En dehors des aires de taille restreinte déjà mentionnées, le site est largement cerné par les prés et les champs (III) occupant le cône de déjection de forme triangulaire, dont la pente part du cours du Bruson et s'incline en direction de la Drance. Malgré l'implantation d'un certain nombre de constructions parasites (0.0.39 à 0.0.45), ces terrains, en partie plantés de vergers, ont largement conservé leur état d'origine. L'accès est du site (IV) forme une bande étroite arborée qui se confond avec le cours de la Drance (V), également boisé, jusqu'à proximité des constructions où elle s'élargit et se transforme en prés et en jardins. En amont, elle butte contre une cassure du terrain bien marquée, qui la sépare de la plate-forme supérieure (VI). Au cours de ces dernières années, elle a servi d'aire d'extension au site et héberge en particulier un important groupe de bâtiments scolaires (0.0.52).

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Dans l'agglomération principale (1), maintenir l'équilibre entre substances rurale et urbaine, qui constitue le trait dominant du tissu; à noter que cet équilibre

est déjà menacé, notamment dans le groupe de dépendances bordant l'Abbaye (1.0.15), où les transformations en locaux commerciaux et en habitations se sont succédées au cours de ces dernières années.

Empêcher que ne se renforce la jonction entre l'agglomération principale et le noyau de l'église, particulièrement mal venue; ceci implique une application très stricte de l'objectif de sauvegarde et, à moyen et à long terme, la disparition progressive des constructions existantes, notamment les garages à autocars (0.0.34) qui devraient être déplacés à un endroit moins sensible du site.

La délimitation des terrains construits en bordure du « Sommet du Châble » (II) entérine davantage un état de fait qu'elle ne constitue un encouragement à y implanter de nouvelles constructions; dans l'esprit du relevé, ces terrains devraient être réservés à l'implantation d'habitations individuelles, dont le traitement devrait respecter l'échelle du tissu historique voisin.

Conformément aux objectifs de la sauvegarde, bloquer toute implantation dans les prés et les champs prolongeant le tissu historique (III et IV), sous peine de voir la structure historique du site, fondée sur la juxtaposition de noyaux indépendants, se dissoudre dans un magma informe. Même si cette évolution est malheureusement déjà largement entamée, le point de non retour n'est pas encore atteint, ce qui devrait servir d'encouragement pour les autorités et la population. Les terrains au sud-est du site (VI), déjà occupés par les écoles et leurs préaux, fournissent en effet un vecteur de développement largement suffisant; leur aménagement devrait faire l'objet d'une étude de détail.



Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional



Le site occupe une situation prépondérante découlant du choix historique de son implantation comme tête de pont sur la rive gauche de la Drance, avec pour corollaire une silhouette de qualité depuis cette rive. Malgré un développement, certes restreint mais profondément anarchique, amorcé à partir des années 1960, les qualités de la situation n'ont été que peu réduites, dans la mesure notamment où, à ce jour, les différents noyaux historiques ont conservé leur structure et l'essentiel de leur identité.



Aussi bien dans l'agglomération principale, notamment à la hauteur de la place centrale, où l'on sent une volonté planificatrice, que dans le noyau de l'église, les qualités spatiales sont prépondérantes; elles sont évidentes partout ailleurs, malgré certains vides de construction résultant de la disparition d'anciennes dépendances ou l'implantation de nouveaux bâtiments modifiant l'échelle historique très fine. Elles résultent également de la tension qui découle de la juxtaposition de noyaux denses séparés par des bandes de terrains de largeur variable, créant autant de respirations et offrant au regard une grande variété de silhouettes.



Les qualités historiques et architecturales du site sont évidentes, voire prépondérantes, notamment dans l'agglomération principale, du fait de la superposition d'un développement survenu au 16°-17° siècle, puis à nouveau à la fin du 19° et au début du 20° siècle, toujours parfaitement lisible malgré la perte de substance importante subie depuis les années 1960. Elles sont soulignées par la présence d'un nombre élevé d'éléments individuels saillants, notamment la tête de pont marquant le franchissement de la Drance et le noyau constitué autour de l'église qu'accompagne un tissu rural caractéristique de la région.

2^e version 08.1995/jpl

CD n° 233 260 Films n° 3084-3086, 3089-3091 (1978); 8451 (1995); 8899, 8900 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités 567.913/114.081

Mandant Office fédéral de la culture (OFC) Section du patrimoine culturel et des monuments historiques

Mandataire Bureau pour l'ISOS Sibylle Heusser, arch. EPFZ Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS Inventaire des sites construits à protéger en Suisse